

RAPPORT N° 99/4-56
au Conseil Municipal

OBJET

**RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION APPELS D'OFFRES
A LA SUITE DE LA DEMISSION D'UN MEMBRE SUPPLEANT**

Par Délibération n° 95/3-15 en séance du 30 juin 1995, vous avez élu les membres de la Commission Appels d'Offres, conformément à la règle applicable au Bureau d'Adjudication prévu aux Articles 34 et 35 de la Loi d'Orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République modifiant les Articles 282 et 299 du Code des Marchés Publics.

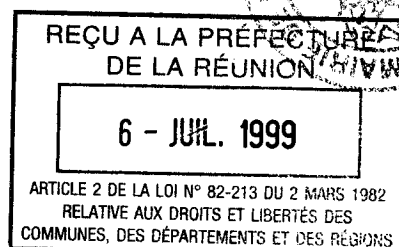
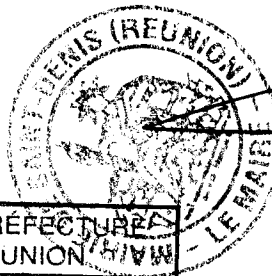
La composition actuelle de la CAO se présente comme suit :

<i>Président</i> (le Maire) ou son représentant (Nicole CHAUVET)	
<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Alain ARMAND	Jean-Paul CLAIN
Brice PAUVREZE	Jacques SIOU
Gilbert GERARD	René LAI-HONG-TING → démissionnaire
Erick EGOLFF	Paul HOARAU
Alex JUNOT	Pierre DUPUY
Assistent également à la Commission le Receveur Municipal de la Commune de Saint-Denis le Directeur Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes	

Suite à la démission de Monsieur René LAI-HONG-TING en qualité de membre suppléant (à la date du 28 juin 1999), il convient de renouveler cette instance.

Je vous invite donc à procéder aux opérations d'élection qui s'imposent.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 99/4-56
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 30 juin 1999

OBJET

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION APPELS D'OFFRES
A LA SUITE DE LA DEMISSION D'UN MEMBRE SUPPLEANT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu la Loi d'Orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République modifiant les Articles 282 et 299 du Code des Marchés Publics ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 99/4-56 du Maire, présenté par Nicole CHAUVET, Conseillère Municipale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(au scrutin secret sur liste groupée)

Elit les membres titulaires et suppléants de la Commission Appels d'Offres.

Bulletins collectés	40
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Suffrages exprimés	40

Suffrages obtenus

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Alain ARMAND	40	Jean-Paul CLAIN	40
Brice PAUVREZE	40	Jacques SIOU	40
Gilbert GERARD	40	Daniel DEGUIGNE ROBERT	40
Erick EGOLFF	40	Paul HOARAU	40
Alex JUNOT	40	Pierre DUPUY	40

Pour extrait certifié conforme,
 Fait à Saint-Denis le 06/07/1999

LE MAIRE
Michel TAMAYA

